

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 33

Artikel: L'abbayi dâi vegnolans
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son matelas, ce soir. Nous ne sommes plus que dix-neuf. Hier et avant-hier, il s'en manquait d'un pour la double douzaine. Ma petite cousine Elise, de Lausanne, a dû dormir sur la planche à repasser.

— Les ressorts du sommier n'ont pas trop souffert ? demande un loustic.

Toute la table se secoue d'un gros rire ; puis le brouhaha des conversations reprend le dessus : « Moi, je n'ai pas pris de billet ; j'ai vu 65 et 89, cela me suffit... Ce Currat, c'est encore lui qui fait le plus d'effet !... Passez-moi le jambon, s'il vous plaît... On dit que monsieur Dorret était si beau sur son estrade !... Non, merci, je n'en reprendrai pas... Cette planche, au bout de la table, c'est la nièce du docteur... Encore un doigt de Corseaux ?... On est un peu brouillé depuis le testament de l'oncle Jules... Et dire qu'il n'y a plus une chambre vide dans les hôtels !... Je suis comme les femmes, je préfère une tasse de café au lait... Doux, doux, marions-nous !... A la santé des cousins de Vevey !... Doux, doux, marions-nous !... »

Soudain, un silence se fit et tous les regards se tournèrent vers la nonagénaire. Dans le cadre de ses boucles d'argent à tire-bouchon, le visage fin de l'aïeule rayonnait de joie ; de ses lèvres, dont le dessin était demeuré d'une grâce étonnante, s'échappaient un à un, avec lenteur, mais très distincts, des mots d'une pénétrante douceur.

J'entends fredonner, dit-elle, le refrain du chant de la noce, que mes petits-fils chantent à tue-tête depuis huit jours... Je n'ai pas pu le retenir, moi qui passais pourtant dans mon jeune âge pour une espèce de pinson. Mais je sais encore tous les couplets de la noce de 1833. J'étais alors une des charmaillères. La fête dura deux jours, le jeudi et le vendredi 8 et 9 août. Mon parrain Louis Blanchoud avait obtenu la première couronne de vigneron, avec les deux frères Lécheyres. C'est lui qui ouvrit la contredanse avec la mariée, pendant que nous chantions tous :

Bénirai Loï,
Galèze Fanchonnette,
Y vo faut dzoï
Dè voutrè z'amourette.
No vollen vo z'imità,
Po cein y no faut riondà,
You !
Tsacon noutra mia, ô gai !
Tsacon noutra mia,

— Bravo, grand'mère, bravo, bravo !

Les femmes ont les yeux baignés de larmes d'attendrissement, et les hommes viennent choquer leurs verres contre celui de la bonne vieille, où perle un tout petit doigt de vin doré.

— Attendez le dernier couplet, reprend-elle :

Profitein tré ti
Dè sti dzor dé fita ;
Du lo pllie fita !
A l'Abbé ein tita !
Noutron vin y faut gotà,
Et no pourrein mî riondà.
You !
Tsacon noutra mia, ô gai !
Tsacon noutra mia.

Et l'aïeule, debout maintenant devant son fauteuil, esquisse une piroquette et lance un baiser à la ronde. N'était son grand âge, on la porterait en triomphe autour de la table.

— Grand'mère, gronde affectueusement sa petite-fille, qui survient avec une monumentale cafetière, vous allez leur tourner la tête à tous, et vous serez horriblement fatiguée.

— Bah ! ma petite, on ne célèbre pas tous les jours sa cinquième Fête des Vignerons !

Les convives continuent de faire honneur aux bonnes choses des cousins Genton, quand des pas résonnent sur l'escalier et qu'apparaissent quatre longs gaillards aux cheveux rouges, qui s'arrêtent militairement, sur un

rang, et saluent très bas la joyeuse compagnie, d'un même élan du buste.

— Vous demandez, messieurs ? fait l'aimable fille de Mme Genton.

— Nous sommes les fils du cousin Hans-Gottfried Welti, de Staffelbach, canton Argau, répond le plus âgé des grands diables, avec un fort accent tudesque.

— Le cousin Welti ? Mais je ne le connais pas, celui-là !

— Mon père il a pris comme femme la belle-sœur du cousin de M. Edouard Genton.

— Ah ! voilà... Vous êtes ainsi des cousins aussi remués que remuants... Et vous ne trouvez pas de gîte ?

— Déjà une nuit, je m'a couché sur un banc, au bord du lac, avec mes frères... Mais, ce soir, il pleut très beaucoup...

— Bien, bien, on vous logera avec les autres cousins, au galetas, sur les sacs de copeaux, si ça vous va.

— Oui, oui, sur les sacs de corbeaux, hi, hi, hi !

— Une voix : « Mettez-les les quatre sur la planche à repasser ! » V. F.

Dévouement civique. — Lors d'une votation sur une loi fédérale, importante pour notre canton, un électeur de V*** étant malade, avait demandé qu'on le portât au bureau électoral pour voter.

C'était un homme grand et gros, que les deux voisins auxquels il s'était adressé eurent grand peine à transporter sur une civière. Aussi l'un d'eux dit à son compagnon :

— Dis-voï, Abram, c'est bien du bonheur qu'on n'ait pas voté article par article, car on aurait eu du mal à charrier le gros Louis, qu'en dis-tu ?

— Ma foi, oui, il est rude pesant.

Attrape ! — Une femme fort en colère, à son mari.

— Tiens, François, veux-tu que je te dise ? Eh bien tu n'es qu'un melon.

— Et dire que tu es faite d'une de mes côtes.

Têtes neuchâteloises.

JACQUES

Est ce un éléphant en rupture de cage ? Est-ce... Mais non ; c'est Jacques. Tout Neuchâtel le connaît et l'aime. Haut de sept pieds, ou presque, épais, avec sa bonne figure placide et réjouie, toujours sereine, ses bons gros yeux tout ronds, il a la gloire d'être le plus grand homme, ou, si vous préférez, l'homme le plus grand de sa ville natale. Qu'il neige ou qu'il pleuve, ou que le soleil d'été rende aveuglants les pavés de nos rues, Jacques passe lentement, lourdement, avec, serrée sous le bras, une liasse de journaux qu'il colporte et qui font une part de lui-même. Oui, Jacques sans le « Cri de guerre » ne serait plus Jacques. Les gamins l'aiment et restent bouche bée en le regardant passer ; quel colosse à côté de ces mioches ! Jacques est bien la figure la plus populaire de notre Neuchâtel ; il est si bon garçon que tout le monde lui dit : Jacques tout court, et qu'il tutoie tout le monde. L'idée est même venue à l'un de nos éditeurs, de le portraiturer en carte postale ; idée géniale qui a, je crois bien, manqué d'enrichir l'éditeur en question.

Jacques est un instinctif et un impulsif. Ce n'est pas l'intelligence et encore moins la réflexion qui le guident ; c'est l'instinct et le sentiment. Et, comme ses sentiments à lui ne sont jamais mauvais, il est la bonasserie faite chair. Il est pieux candide, en toute bonne foi, et, au nom du Seigneur, — comme il dit — il s'invite lui-même à la table du prochain. Que de placidité et de débonnaireté dans cette âme, qui ne connaît guère que deux amours : celui du bon Dieu qui le nourrit et celui du « Cri de guerre » qui l'édifie !

Nous l'aimons donc et, à chaque fois que nous le rencontrons au coin d'une rue, nous prenons tous le « Cri de guerre » qu'il nous tend en échange d'une même pièce blanche. Et nous avons plaisir à l'entendre raconter les petits faits de sa tranquille existence. Je me souviendrai toujours d'un soir où, dans je ne sais quelle réunion, il nous racontait à quelques-uns les vacances qu'il venait de passer dans la campagne vaudoise. Nous le questionnions :

— Alors, Jacques, es-tu allé en vacances, cet été ?

— Oui, dans la vallée de la Broye.

— Et qu'y faisais-tu ?

— Eh bien, continuait-il de sa bonne voix traînante, eh bien, le matin, je me levais à huit heures et nous déjeûnions. Puis, à dix heures, j'allais aux champs porter aux moissonneurs le panier des « dix-heures » et je prenais les « dix-heures ». A midi, je retournais leur porter le dîner, et on dinait. Puis on se reposait à l'ombre d'une haie de noisetiers, et je rentrais à la ferme. A quatre heures, je portais le panier aux faucheurs, et on prenait les « quatre heures ». Le soir, on soupait à sept heures, on prenait le « poussenion » à neuf heures et on allait dormir. Et voilà.

— Et le lendemain ?

— Le lendemain ! Eh bien, c'était la même chose !

Brave homme, va ! je comprends qu'on t'aime dans ta bonne vieille ville. Tu n'as cure des grimpons veules, des parvenus hautains et des roublards hypocrites que nous sommes condamnés à coudoyer si souvent chaque jour. Modestement et candide, tu vas ton petit chemin sans chercher noise à personne, sans t'inquiéter trop de demain, et ton bon sourire sans malice nous reconforte parfois. Vraiment, ne trouvez-vous pas qu'il faudrait quelques Jacques de plus dans ce pauvre monde ?

PAYSAN DU SEYON.

Ouf ! — Deux marchands de chevaux revenant de la foire, s'arrêtent à l'auberge de S***.

Celui des deux qui verse le liquide dans les verres sert son compagnon avec parcimonie, tandis que, pour lui, il fait extravaser le vin en s'excusant par un *ouf !* significatif.

Son compagnon, qui l'observe depuis un moment, lui fait en patois : « Mâ, fédé vey on iadzo *ouf !* por mé ! »

Ça fait rien ! — Un paysan cueillait des champignons.

— Prenez bien garde, lui dit un passant, de ne pas cueillir des champignons vénéneux.

— Oh ! ça fait rien, ce n'est pas pour les manger, c'est pour les vendre.

L'abbayi dâi vegnolans.

Lâi avâi dza grand tein que pè lo velâdzo ie desant ti que voliâvant allâ vère onna granta fita que sè tint pè Vèvâ et que l'a à nom l'« Abbayi dâi vegnolans ». Adan on dedzâo né que la Marienne couèsâi ai caïons lâi dio dinse qu'on lâi âodrâi assebin lo leindéman fère on tor avoué la Grise, po vère se cl'abbayi l'étâi asse balla que cliaque de Fori. Dan lo deveindro à boune hâora on montâve su lo tsè à redalles, la Marienne avoué on bissat iô l'avâi met on pucheint sâcession, on bocon de pan, onna demi-dozanna d'âo et onna botollietta d'idye de cerise po se dâi coups l'arrevâve oquie, et pu... hu ! dzibllie ! tant qu'à Vèvâ iô l'è ètà reduire mon tsè et la Grise à onn'ètrâblia.

No sein adan zu su lè z'estrade po vère la fita, ma no z'a bo et bin faliu tsacon dou francs, quand bin ié coudhi martchandâ ; m'ant mimameint de que lâi avâi dâi plliece que sè payivant mè de veingt francs. L'è destrâ d'erdzeint, tot parâi, peinsa-vâi ; se m'avâi faliu lè mettre, cein m'arâi portant fè houit pices,

justo de quie atsetà onna bouna faie, aòbin dou petits caïons, que l'eïn éjustameint fauta ora. Su cliiau z'estrade, t'i possibillio que de dzein! n'eïn é jamais vu atant ài z'abbayi de tsi no. Faut que cein sàï solido tot paràï, ti cliiau lan et cliiau trà cliioulà lè z'on per dessu lè z'autro po supportà atant de dzein: ein avàï dâi quieintaux!

L'ant adan coumeinci pè lè Cent-Suisses; l'è cein que l'è dâi cràno gaillà; faillâ lè vèrè avoué lau z'hàillons rodzo et lau vilhe z'arme quemet dâi latte de ratî. Ein avàï de ti lè càro dau payi, de pè Fori, de Tsébre, de Tiully, mimameint de Monthéron! Et pu de cliiau barbe d'attaque, n'è pas quemet lè craset d'ora que n'ant rein que dâi pàï foutant qu'à veingte-cin an; no z'autro, on sè rasàve dza quand 'n allavi ào catsimo. Quand l'ant zu passà, on monsu que l'avàï onna tignasse bliantse s'è met à manœuvrà avoué onna badietta po fère djuvî la musiqua; dè vessàï itre maffi pè vè midzo; m'inlèvâï se n'aré pas atant amà ècàore ào filèhi tota la matena que de fère ci commerce, tantotit avoué on bré. dâi iadzo avoué lè dou et pu ti cliiau de la fila chàotàvant que dâi cabri, dansivànt et tsantàvant dâi galèze tsanson.

Aprî cein l'è vegnià onna damusalla aguelhâ dessu on tsè, avoué on bî cobillio de bôo que la trainàvant. L'ire iena que represeintàve lo sailli. N'è pas l'eimbarrâ, ma l'ètai rido galèze, et m'arâï rein fé d'itre son boun'ami; et pu aprî dâi sèyetà l'ant fé état de sèyi: à la cou-talâie! fredin! fredâ! faillâ lè vèrè, principa-lameint ion que pregnâï rido lardzo. Du cein l'ant fé passà on galé iadzet de fin, ma l'avant tserdzi on bocon trào su lo derrâi e' su su que clii que l'a dèterdzi ein a bin laissi corre quauque fortiche.

Pu on a vu arrèvâ, assebin su on tsè à bôo, la fenna dau tsautein que tegnâï quemet on gros coute à pouâ. On monsu m'a esppliqa que cliiau fenne on lau desâï dâi dèesse ào bin dâi dieuze, po cein que l'irant lè fenna dâi dieux. L'ant adan messouna et llienna. Et pu l'a falli ècàore ào filèhi, à six, bin adràï et sein manquâ on coup! Lè faillâi oûre. Le mounâï l'è arrèvâ, la mounâre assebin, qu'ac-couillèssâï de la granna pè la fenitra. Pu l'a ètâ lo tor dâi z'armailis avoué lau vatse que l'avant dâi senailles ào bin dâi gros toupins; dâo tràï modzon sè sant adan epouâiri et sè sant met à dzèlhi et à chàotâ per lè. Làï avàï assebin on'homme avoué onna lotta et onna palla que ramassàve lo fèmi ài bolet et ài modze po que ne làï ausse rein de perdu. Po fini on a oû tsanta monsu Tiurat: ein é ion que l'a bouna voix: tsantàve oncora bin pllie fé que noutron régent ào pridzo. Làï a pas à dere, ma cein m'a fé on effé que ié de à la Mar-ienne: Baille-mé l'idye de cerise! et l'eïn é bu onna bouna fifaie.

Du cein on a yu Batiu et on gros pèclli asse gras qu'on tasson, que làï desant Silène. Pe-sàve bin dou quieintaux; l'ètai à tsevu su on bourrisquo que dè vessàï avàï de la pâina à porta on colosse dinse. Dè coute, làï avàï dâi z'homme avoué dâi z'hàillons ein pî et que chavànt à grante gotte. Et ti cliiau dzein verivànt, lutzhèivànt, moufferinàvant, luttàvant que ma fâi, làï a pas à dere, ma l'ètai tant biau que crâio 'bin qu'on a fini la botollietta d'idye de cerise sein s'eïn apècadre. Assebin quand tota cliia beinda a passâ dèvant no, mè su dressî su lo bet de mè z'erpion et l'è bramâ bin fet:

— Honneu et respet por vo!

Et la Marienne mè fasâï ein no z'eïn retorneint contre l'ottô:

— Tot parâï, l'è veré! l'è oncora bin pllie biau qu'à l'abbayi de Fori.

MARC A LOUIS.

Tout à tous. — Un évêque procédait à l'installation d'un curé de village.

« Félicitez-vous, heureux paroissiens de cette église, dit-il, le prêtre vénérable à qui la Providence vous confie sera l'œil de l'aveugle, le pied du paralytique, le père de l'orphelin et le mari de toutes les veuves. »

En retard. — Un pasteur, dans son sermon, avait insisté sur le détachement des biens de la terre. « La fin du monde approche, avait-il dit, le moment est venu de se détacher peu à peu des biens de ce monde et de penser à l'autre. »

A la sortie du prêche, un des auditeurs s'approcha du prédicant. « Mais, monsieur le pasteur, vous prêchez que la fin du monde est bientôt là et qu'il faut s'y préparer... »

— Certainement, mon ami.

— Mais on dit toujours que, dans notre canton, on est cent ans en retard. On a donc bien le temps de penser à l'autre monde.

C'en est!

Bravo! Voilà de l'enthousiasme, du tout bon et du tout vrai!

Bâle, le 9 août 1905.

A la Rédaction de la *Revue du Monde*,
à Lausanne.

Comme les Veveysans sont en train dans ce moment-ci de fêter votre si belle, splendide et si célèbre fête des vigneron dans leur petite mais belle villette, dans leurs murailles, situées au bord du beau lac Léman, faisant l'admiration du monde entier et qu'une foule énorme d'étrangers, Suisses et autres, visitent maintenant votre bon canton, situé au centre de notre si chère et uniquement belle patrie, de notre belle « Helvétie », je viens par la présente, mes chers et très honorés messieurs, vous envoyer maintenant mes vers, en vous ayant fait une poésie en français en l'honneur de votre très beau canton, comme aussi en honneur des braves et solides enthousiastes et vos braves vigneron, situés et travaillant fermement au bord de votre lac Léman, comme aussi sur les petits et grands monts dans votre pays, et que la voici sous ces plis.

Messieurs, veuillez bien me faire l'honneur de la lire et de l'étudier, la peine n'est pas si grande et quant elle a l'honneur de vous la plaire, veuillez bien, messieurs, l'insérer dans votre feuille d'avis de votre canton, ou d'en faire, s'il vous plaît, l'insérer dans une autre feuille bien répandue dans votre cher canton. — Faites-moi bien, messieurs, cet immense plaisir, de la prendre et de l'insérer tout de suite.

Ci au contraire elle n'a pas lieu de vous plaire, ce que n'espère pas du tout, veuillez bien me renvoyer mon manuscrit par la poste.

Si vous l'a prenez, veuillez bien y mettre au-dessous et en bas de ma poésie, mon nom entier au bout de ma poésie, et m'en envoyer deux exemplaires du susdit journal ou autre de votre cher pays, dans lequel elle aurait apparue dans ces jours-ci.

Comme aussi huit tambours et douze piffers de ma chère ville visitent votre ville c. a. d. celle de la ville Vevey et qu'ils font beaucoup de fureur et qu'ils battent si bien le tambour comme toujours ici et aussi là-bas, le plaisir et l'honneur auraient été d'autant plus grande si vous aviez pu insérer mes simples mais patriotiques vers et poésie.

Ma poésie serait à chanter aussi très bien et vraiment facilement et les beaux vers, patriotiques et chiques vers sont vraiment toujours ci-petit et le répertoire si minime aussi dans notre comme dans d'autres, qu'il aurait vraiment bien vallu la peine d'en faire une chanson de ma belle et simple poésie! J'en suis vraiment très persuadé, mes honorés, ce que je me flatte de vous dire par la présente, veuillez bien excuser ma franchise énorme, mais je ne pouvais le faire autrement, le cœur m'en disait, — et veuillez agréer, messieurs mes compatriotes de notre pays ci-chérie, la belle Helvétie, l'assurance de ma parfaite considération entière et mon dévouement-très complet.

* Cette lettre et les vers qui l'accompagnent nous sont communiqués par un de nos confrères.

Mes Saluts!

Au « beau Canton et Pays de La Vaud » et aux « Habitants et Citoyens et Citoyennes » de la « La belle et petite cite de Vevey », près du beau lac Léman! et aux « Braves Vignerons! de ce beau Canton de Vaud », notre ci « Chère et belle Patrie:
« La Helvétie!!! »

Cher canton de Vaud!
Vraiment tu es beau!
Braves citoyens;
Vous faites certes bien!
De fêter dans quelques jours!
Tous les ans et pour toujours:
Votre splendide fête,
D'apprendre par « tête »!

Vos très belles poésies!
Jouissez-en donc de la vie!
Vaillants vigneron!
Du lac! Du canton!
Bourgeois de la ville: « Vevey »!
Nous y viendrons tous d'un trait!
Accourons très vite:
Dans votre très belle cite!

Faites donc de la belle musique!
Pour que tout soit beau et chique!
Roulez bien tous nos tambours!
A Vevey, là comme toujours!
Tansez aux ballets!
Le soir à l'air frais!

Certes nous partirons!
Chez vous nous venons!
Visiter votre beau canton!
A Vevey! Certes nous venons!
Point de parapluies!
A vos fêtes de nuit!
Voyons donc il ne pleuvra pas!
Mêlez-vous des en-tout-cas!
Braves vigneron!
Du lac! Du canton!
Buvez sec! Et buvez bon!
Fils de vos très chiques monts!
Bourgeois de Vevey!
Les soirs à l'air frais!

Au revoir! Nous reviendrons!
Citoyens et vigneron!
Vous faire une visite!
Accourons très vite!
Voir votre ville! Votre beau canton!
Bourgeois du lac et des monts!
Votre splendide fête!
Et y ferons bonne tête!
Dans les murs là à Vevey!
Pour y voir vos beaux ballets!
Certes nous venons!
Très chers vigneron!!!

THÉOPHILE MILVILLE,
de Bâle-Ville, au Rhin.

L'avis du curé. — Une dame très coquette, très avide de compliments et à qui cependant la nature n'en avait guère donné le sujet, demande à son curé:

— Est-ce un bien gros péché, mon père, que de prendre plaisir à m'entendre dire que je suis jolie?

— Oui, ma chère enfant, car il ne faut jamais encourager le mensonge.

Deux, trois, quatre. — Deux femmes: rivalité. — Trois femmes: complot. — Quatre femmes: bataille rangée.

Vingt ans après. — La baronne de V..., qui est fort laide, ne trouve, naturellement, aucune femme jolie.

Entre, dans un salon où elle était en visite, une femme dans tout l'épanouissement d'une beauté merveilleuse, indiscutable.

La maîtresse de la maison, se penchant à l'oreille de M^{me} de V..., en la lui montrant:

— Et celle-ci, comment la trouvez-vous?

M^{me} de V..., un moment interloquée, se remet-tant aussitôt:

— Cette femme-là, elle sera affreuse dans vingt ans.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.